

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE MASTER « FINANCES ET
GESTION PUBLIQUES » DE L'INSTITUT
SUPERIEUR DE FINANCE (ISF)**

L'équipe d'évaluation

- Pr. Mahmoudou Bocar SALL, Président
- Dr. Mohamed Lamine MBENGUE, Membre
- M. Samba Bocar NDIAYE, Membre

Signature
Pour l'Equipe, le Président

Mahmoudou Bocar SALL
Prof. Agrégé des Universités

Novembre 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Institut Supérieur de Finance (ISF) et du Programme de Master Finances et Gestion Publique	3
2. Avis sur le rapport d'autoévaluation	5
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation du programme).....	7
5. Points Forts	13
6. Points faibles	13
7. Appréciations générales.....	13
8. Recommandations à l'établissement.....	Erreur ! Signet non défini.
9. Recommandation à l'établissement	Erreur ! Signet non défini.
10. Proposition de décision.....	Erreur ! Signet non défini.

Introduction

L'ANAQ a désigné une équipe d'experts composée du Pr Mahmoudou Bocar Sall, (Président), du Dr Mohamed Lamine Mbengue (membre), et de Mr Bocar Samba Ndiaye (membre) pour procéder à l'évaluation externe du Master Finances et Gestion Publique. Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'Institut Supérieur de Finance (ISF) et du Programme de Master Finances et Gestion Publique

1.1 Présentation de l'ISF

L'ISF est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat du Sénégal par autorisation N°3918/ME/DES du 19/07/2001. Les insuffisances dans la formation du capital humain des organisations publiques, privées et de la haute administration ont conduit l'ISF à se spécialiser et développer des compétences distinctives consacrées à l'enseignement exclusif des métiers de la finance. L'ISF délivre des diplômes de niveau BAC+3 (Licence), BAC+5 (Master). Les formations sont organisées en cours du jour pour les licences et en cours du soir pour les masters pour rendre compatibles les formations proposées à l'activité professionnelle et permettre une présence importante d'apprenants exerçant une activité professionnelle. L'ISF propose également des Certificats (formations modulaires), des séminaires et des conférences, colloques et diner débats.

1.2 Présentation du Programme évalué

Les enseignements de ce master ont débuté en 2002. Le master Finances et Gestion Publique est un diplôme BAC+5 accrédité par le CAMES en 2010, (28.2010/RED/SG/CAMES). Il faut noter quelques perturbations entre 2006 et 2009 qui ont affecté le déroulement normal de la formation durant cette période. L'ouverture de cette filière a fait l'objet d'une concertation avec des organisations publiques et parapubliques. Cette démarche a permis à l'ISF de comprendre et d'évaluer les besoins actuels et réels du domaine de la gestion des finances publiques.

Cette offre de formation répond à un besoin clairement exprimé à la suite des mutations profondes dans le domaine de la gestion des finances publiques. Les diplômés du master Finances et Gestion Publique, spécialistes de haut niveau, peuvent accéder aux fonctions de cadres supérieurs dans les fonctions opérationnelles au niveau de la haute administration publique, des établissements publics et parapublics, des organisations privées et des institutions internationales.

Les métiers visés couvrent les principales fonctions de l'administration publique : organisation, fonctions budgétaires et financières, contrôle financier, évaluation des politiques publiques de développement et de redistribution, gestion des projets, gestion de la dette publique, partenariat public privé, audit, programmation financière ...

Synthèse des unités d'enseignement

Semestre 1	CM	TD	TPE	VHT
UE 1: Compta Finance	120	64	86	270
UE 2: Droit-Fiscalité	80	42	58	180
UE :3 Marchés Publics	73	32	45	150
Semestre 2				
UE Comptabilité Publique	75	45	60	180
UE Gestion budgétaire et contrôle des comptes publics.	79	45	56	180
UE3 Outils d'aide à la décision et langue	100	60	80	240
Total	527	288	385	1200

Semestre 3	CM	TD	TPE	VHT
Cours de mise à niveau	30	12	18	60
Enseignements théoriques	90	55	75	220
Comptabilité publique élaboration et contrôle des budgets publics et financement de l'Etat	100	50	60	210
Exécution des budgets publics et contrôle des comptes publics	45	22	33	100
Semestre 4				
Politiques publiques - Programmation financière	90	45	60	195
Système d'information et Management des établissements et projets	60	25	45	130
Enseignements complémentaires	110	55	75	240
Enseignements de Fin d'Etudes	20	10	15	45
Total	545	274	381	1200

Le volume horaire présentiel (cours + TD) du programme est de 1634 heures réparties comme suit:

- Volume horaire de cours : 1072 heures, soit 65% du temps de présence environ ;
- Volume horaire des TD : 563 heures soit 35% du temps de présence en moyenne.

2. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Sous l'égide de la cellule d'assurance qualité (CIAQ), un comité de pilotage a été mis en place pour produire le rapport d'autoévaluation du master Finances et Gestion Publique. Le rapport est bien structuré en respectant la méthodologie proposée par l'ANAQ à travers son référentiel d'évaluation de programmes.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite d'évaluation du Master Finances et Gestion Publiques de l'Institut Supérieur de Finance (ISF), sis au Point E, Rue 48 X Canal IV a eu lieu le 20 mai 2016. La délégation d'experts évaluateurs a été accueillie par Mr. PAPA DIALLO, fondateur et gérant statutaire dudit institut et de son staff qui ont installé celle - ci dans une salle bien aménagée pour un déroulement normal des travaux de la journée.

Il appartenait au Président de l'équipe des experts d'ouvrir la séance en procédant à la présentation des membres chargés d'évaluer ce master à 9 heures 20 minutes.

Il a rappelé l'objectif de l'ANAQ – SUP qui est de garantir la qualité de l'enseignement supérieur au Sénégal dans tous les établissements publics et privés. Il a ensuite proposé le déroulement du programme de la journée suivant la méthodologie de l'ANAQ – SUP ; cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Il revenait au Directeur Général de l'Institut de se présenter et de laisser chacun des membres de l'établissement décliner son identité et sa fonction. Il a remercié l'ANAQ – SUP pour cette démarche qui est en droite ligne avec les objectifs de l'école qui consistent à former des cadres de qualité de haut niveau avant de présenter verbalement son Institut et le résumé du programme d'auto-évaluation envoyé à l'ANAQ – SUP. Cette présentation a suscité des débats intéressants où des éléments de preuves ont été régulièrement demandés. Cette séance avec les responsables de l'Institut a pris fin à 11 heures 55 minutes.

L'évaluation s'est poursuivie par la rencontre avec le PATS et les discussions ont été ouvertes sur toutes les questions allant dans le sens de l'amélioration de la qualité des conditions de travail afin de permettre au personnel de contribuer efficacement au développement de l'Institut qu'ils sont entrain de servir.

Afin de faire coïncider la pause à l'heure de la prière du vendredi et éviter de déraiser sur l'agenda retenu, nous avons procédé à la visite des locaux sous la conduite du Directeur Général et de quelques membres du personnel.

Après la pause, nous avons rencontré les enseignants qui n'ont pas de responsabilité académique ou administrative.

Enfin, nous avons reçu les étudiants et nous les avons écoutés sur le programme, le déroulement du programme tout en leur expliquant les missions de l'ANAQ – SUP.

3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. La Direction Générale est dans cette démarche qualité et est à l'écoute de propositions et suggestions analysées par le COPS et ceci est à l'origine de l'organisation des cours le vendredi, samedi et dimanche. Un engagement fort du personnel administratif a été noté pour accompagner l'institut à se développer. La majorité des enseignants rencontrés sont des spécialistes en finances publiques, ce qui dénote un master surtout orienté vers des professionnels de la fonction publique. C'est ce qui explique qu'au M1, 23 étudiants sont inscrits contre 53 au M2. Le volume horaire est légèrement insuffisant pour certaines matières, du point de vue du déroulement effectif. Cependant, le volume horaire global est conforme, selon les maquettes présentées, aux exigences des Masters. Les étudiants sont sensibles à la réceptivité de l'équipe dirigeante.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme d'études est régulièrement dispensé sauf entre 2006 et 2009 où des perturbations ont affecté le déroulement normal de la formation. Pour éviter la réapparition de dysfonctionnements préjudiciables à la continuité de la formation un plan d'actions préventives a été mis en œuvre pour faire échec à ces risques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Ce programme d'études et de formation qui a démarré entre 2002 et 2003 compte 11 promotions et vise des objectifs correspondant au plan stratégique décliné en 2016 – 2020. Il permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques indispensables dans la gestion des finances publiques et donne des atouts certains aux étudiants professionnels dans l'exercice de leurs fonctions.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Cette formation est suivie par une majorité d'étudiants provenant de la fonction publique et correspond aux besoins exprimés. Ce programme est proposé par des professionnels du métier. Il est parfaitement adapté aux mutations intervenant dans le domaine de la gestion des finances publiques. Cependant, le volume horaire consacré à l'évaluation des politiques publiques, à l'exécution des dépenses et au contrôle semble insuffisant. Des efforts sont à faire dans ce sens.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'ISF dispose de manuel de procédures qui décline les missions et les objectifs avec des fiches de poste. L'organigramme ne nous a pas été présenté dans le document d'auto-évaluation. Il a, cependant, été envoyé aux experts.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les enseignants sont appelés à proposer des programmes de cours avec des syllabus. Ces propositions sont discutées avec le DG avant la validation par le COPS. Une implication des professionnels est notée dans le COPS, qui s'occupe de l'exploitation des résultats des évaluations des enseignements. Le COPS est à l'origine de l'aménagement dans la programmation des cours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Il existe une cellule interne d'assurance qualité mais les activités ne sont pas toujours formalisées (absence de planning de revues d'activités par exemple) ; préciser les responsabilités et les limites pour éviter les confusions avec les activités relevant du COPS. L'implication des membres du PATS dans la CIAQ devrait être matérialisée sur des PV avec des feuilles de présence. Aucune activité de cette cellule ayant influencé sur le programme n'est notée. Les documents envoyés aux experts ont permis de lever certaines insuffisances.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'études dispose de maquettes structurées et de plans de cours de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du Master dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

La maquette dans la forme et le contenu respecte les exigences du MASTER. Cependant, le déroulement des enseignements devrait être amélioré concernant consacré aux TD et TP. La présence en son sein, de professeurs d'université de rang A ainsi que de hauts fonctionnaires, ne devrait pas dispenser l'ISF de tenir les CV de ces derniers.

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'études couvre les aspects principaux la discipline : Finances Publiques. Il permet l'acquisition de méthodes scientifiques de travail, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer les étudiants au marché du travail.

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Ce programme est tourné vers des métiers de la fonction publique, ce qui explique un fort taux d'étudiants fonctionnaires de l'Etat. Ces étudiants se retrouvent par rapport à leur activité professionnelle qu'ils parviennent à mieux maîtriser. Les responsables de ce programme devraient anticiper sur les bouleversements attendus dans le domaine de la gestion des finances publiques, notamment en vue des réformes prévues dans le cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA dont la mise en œuvre est pour 2017. Ce programme n'intègre pas suffisamment des éléments de la finance privée nécessaire à la bonne gestion d'une économie.

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont décrites dans le manuel des procédures et des enseignants participent parfois aux délibérations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont réglementées et connues de tous les étudiants. Il serait intéressant de motiver les enseignants, afin qu'ils participent régulièrement aux sessions de délibération des examens.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite est satisfaisant. Pour faire face à l'absentéisme de certains étudiants occupés par des obligations professionnelles, le COPS a mis en place des cours de week end (vendredi, samedi et dimanche).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Les statistiques fournies confirment le taux de réussite satisfaisant annoncé lors de notre passage. Ce taux de réussite moyen est conforme à celui attendu d'une structure comme l'ISF.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et généralement qualifié scientifiquement. En effet, le corps enseignant est composé de professionnels qui totalisent de longues expériences dans les domaines où ils interviennent et des académiques de rang docteur au moins. Les enseignants ont souvent des contrats de vacation. L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants sur des fiches prévues à cet effet et analysée par le COPS.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le volume horaire prévu pour les TD est insuffisant, s'il existe. Il faut, cependant, noter l'aspect pratique dans la plus-part des cours dispensés. (20 heures).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

Il existe un cahier de charges et des contrats qui définissent le volume horaire des différents intervenants et leur niveau de responsabilité. La direction de l'institut doit veiller à rendre effectif les engagements des uns et des autres. La recherche n'est pas une activité dans l'institut, et donc, les intervenants ne font qu'enseigner.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Inexistence de programme spécifique qui atteste de la mobilité du PER

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

La mobilité du PER est possible mais n'est pas effectif, elle est à sens unique (la venue d'enseignants de Paris). Cependant, l'existence de conventions de partenariat au niveau international, avec Paris 13 et ISFMI Bamako, est favorable au développement de la mobilité du PER. Des initiatives sont nécessaires pour la mobilité des PER.

Champ d'évaluation 5 : Etudiant(e)s

Standard 5.01: Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Les conditions d'admission sont bien précisées ; Ainsi le programme Master Fiances et Gestion Publique est accessible aux titulaires d'une licence de Finances Publiques, de comptabilité-Finance, d'Economie ou de tout diplôme jugé équivalent

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à l'entrée et au cours de la formation

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

L'égalité entre hommes et femmes est réalisée. Les statistiques sur le genre et l'observation in situ, nous ont permis de noter qu'il n'existe aucune discrimination de genre au niveau du recrutement.

Standard 5.03. La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

Il n'y a pas de partenariats formels ou de reconnaissance mutuelle interuniversitaire. La nature des étudiants ne semble pas militer pour une mobilité de ceux-ci.

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Il existe une bonne politique d'encadrement qui favorise la réussite des étudiants. Un accompagnement plus important est souhaité par les étudiants pour l'obtention de stages.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.

Il n'existe pas de bureau d'insertion des étudiants mais les professionnels sont plus nombreux, il est, donc, important d'accompagner les autres étudiants pour l'obtention de stages.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'institut supérieur de Finance dispose d'infrastructures pédagogiques qui sont bien agencées avec un projet d'extension. Le matériel pédagogique est suffisant mais doit être renforcé surtout les ouvrages physiques très peu d'ouvrages en finance publique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points Forts

- Le programme est parfaitement adapté aux mutations intervenant dans le domaine de la gestion des finances publiques
- Le corps enseignant est composé de professionnels qui totalisent de longues expériences dans les domaines où ils interviennent et des académiques de rang docteur au moins.
- L'existence d'une salle d'archivage ;
- Salles climatisées et groupe électrogène ;

6. Points faibles

- Problème d'exécution des volumes horaires ;
- Le volume horaire prévu pour les TD est insuffisant
- Absence d'issue de secours ;
- Le corpus enseignant est essentiellement constitué de vacataires (pas d'enseignant permanent) avec une faible présence d'universitaires ;
- Le déroulement normal de la formation a connu des perturbations entre 2006 et 2009 ;
- Il existe une cellule interne d'assurance qualité mais les activités ne sont pas toujours formalisées (absence de planning de revues d'activités par exemple) ;
- Le programme n'intègre pas suffisamment des éléments de la finance privée nécessaire à la bonne gestion d'une économie ;
- L'anonymat des copies d'examen n'est pas assuré ;
- Très peu d'ouvrages en finance publique ;
- Absence de bureau d'insertion des étudiants ;
- Les activités de recherche sont quasiment absentes ;
- Insuffisance de toilettes.

7. Appréciations générales

L'évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de Master 2 Finances et Gestion Publique.

Ce master n'obéit pas totalement au système LMD à cause de la provenance des étudiants (ou stagiaires).

L'ISF est dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité avec une forte implication de la direction. Ce mouvement doit engager tout le monde (enseignants, étudiants, et personnel administratif).

8. Recommandations à l'établissement

- Changer l'intitulé du master Finances et Gestion publique. Mettre à la place : Master Finances Publiques ou Master Macro économie et Finances Publiques.
- Revoir le volume pour certaines matières fondamentales (Evaluation des politiques publiques (20h insuffisant)),
- Assurer l'anonymat des copies d'examen.
- Un bon dosage entre professionnels et enseignants chercheurs du domaine dans l'encadrement des étudiants.
- Eclater le cours Exécution des dépenses publiques et contrôle, renforcer le volume horaire et insister sur les travaux dirigés.
- Respect du volume horaire (Cours magistral et Travaux dirigés)
- Mettre en place une structure d'aide à l'insertion.

9. Recommandation à l'établissement

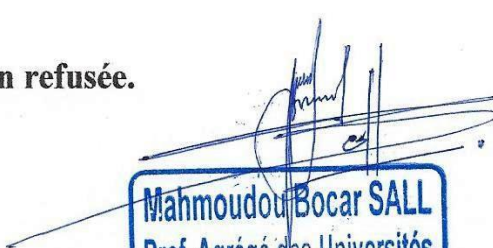
Mettre en place un outil de suivi/évaluation avec des indicateurs très explicites, permettant d'apprécier si les standards non-atteints sont améliorés ou pas.

C'est une condition nécessaire pour que l'exigence de qualité de la formation et de l'enseignement soit prise en compte de manière constante et non de façon ponctuelle.

10. Proposition de décision

Au vu des éléments du rapport rédigé par notre équipe d'évaluateurs, nous donnons un avis défavorable à l'accréditation du Master finances et gestion publique de l'ISF.

Accréditation refusée.


Mahmoudou Bocar SALL
Prof. Agrégé des Universités